

## **Procès-verbaux de la Ville de Hampstead**

### **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 12 JUILLET 2011 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD**

**SONT PRÉSENTS :** Monsieur le Maire William Steinberg, Madame la Conseillère Bonnie Feigenbaum, Messieurs les Conseillers Abraham Gonshor Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax et Harvey Shaffer formant quorum sous la présidence du Maire Steinberg.

**SONT AUSSI PRÉSENTS :** M. Richard Sun, Directeur Général et M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière, Greffière, qui prend note des délibérations.

#### **1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

2011-805

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :

- 6.1 Acceptation d'une proposition de règlement concernant dossier de cour numéro 500-22-181312-110.

Adoptée

2011-806

#### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et UNANIMEMENT RÉSOLU

- QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal du 13 juin 2011 et la séance extraordinaire du conseil municipal du 20 juin 2011 soient adoptés dans la forme soumise.

Adoptée

2011-807

#### **AUTORISATION POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À SIGNER LE RENOUVELLEMENT D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE MONT- ROYAL POUR LES SERVICES DE RÉPARTITION D'APPELS**

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- De reporter l'adoption de ce sujet à une séance subséquente du Conseil.

Adoptée

2011-808

#### **DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER SUR LE RÈGLEMENT N<sup>O</sup> 786**

La Greffière dépose le certificat d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement n<sup>o</sup> 786 intitulé: « Règlement concernant l'utilisation du solde disponible du règlement d'emprunt fermé no.749» et a déclaré que, suite à la

## **Procès-verbaux de la Ville de Hampstead**

procédure d'enregistrement qui s'est tenue de 9h00 à 19h00, le 28 juin 2011, à l'Hôtel de Ville :

- le nombre de personnes habiles à voter lors du registre était de 4 967;
- le nombre de signatures des personnes habiles à voter pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de 485;
- le nombre de personnes habiles à voter qui ont enregistré les mentions qui les concernent était de 1; et
- le règlement n° 786 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le conseil prend acte du dépôt dudit certificat par la Greffière.

2011-809

### **DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER SUR LE RÈGLEMENT N° 786**

---

La Greffière dépose le certificat d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement n° 786 intitulé: « Règlement concernant l'utilisation du solde disponible du règlement d'emprunt fermé no.749» et a déclaré que, suite à la procédure d'enregistrement qui s'est tenue de 9h00 à 19h00, le 28 juin 2011, à l'Hôtel de Ville :

- le nombre de personnes habiles à voter lors du registre était de 4 967;
- le nombre de signatures des personnes habiles à voter pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de 485;
- le nombre de personnes habiles à voter qui ont enregistré les mentions qui les concernent était de 1; et
- le règlement n° 786 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le conseil prend acte du dépôt dudit certificat par la Greffière.

2011-810

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 747-17 – MODIFICATION DU RÈGLEMENT N° 747 DÉCRÉTANT LES TARIFS RELATIFS AUX ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LOISIRS POUR L'AUTOMNE 2011 / HIVER 2012**

---

ATTENDU QU'avis de motion du Règlement n° 747-17 a été donné lors de la séance ordinaire du 13 juin 2011 et que les membres du conseil ont reçu une copie dudit règlement dans les délais et qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'adopter le Règlement n° 747-17 intitulé : «Règlement modifiant le règlement n° 747, décrétant les tarifs relatifs aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour l'automne 2011/hiver 2012»

Adoptée

## **Procès-verbaux de la Ville de Hampstead**

2011-811

### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 752-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 752 CONCERNANT LES TARIFS**

---

AVIS DE MOTION est donné par la Conseillère Bonnie Feigenbaum qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 752-3 intitulé règlement modifiant le règlement n° 752 concernant les tarifs.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement n° 752-3 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2011-812

### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 705-7 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 705-6 CONCERNANT LA COLLECTE, L'ENLÈVEMENT ET L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

---

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Harvey Shaffer qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 705-7 intitulé « règlement modifiant le règlement n° 705-6 concernant la collecte, l'enlèvement et l'élimination des déchets.

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement n° 705-7 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2011-813

### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 690-7 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 690 CONCERNANT LES NUISANCES**

---

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Michael Goldwax qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 690-7 intitulé « règlement modifiant le règlement n° 690 concernant les nuisances ».

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement n° 690-7 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2011-814

### **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT N° 744-2 SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

AVIS DE MOTION est donné par le Conseiller Jack Edery qu'à une prochaine séance du Conseil, il y aura adoption du règlement n° 744-2 intitulé « Règlement sur le traitement des membres du conseil ».

Tous les membres du conseil ont reçu copie du projet de règlement n° 744-2 et dispense de lecture dudit règlement est accordée.

2011-815

### **ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION DE RÈGLEMENT CONCERNANT DOSSIER DE COUR NUMÉRO 500-22-181312-110**

---

ATTENDU QUE la Ville de Hampstead est Défenderesse dans un dossier de la Cour du Québec du district de Montréal portant le numéro 500-22-181312-110 ;

ATTENDU QUE La Garantie Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord, demanderesse dans ce dossier, réclame un montant de \$52,423.93, plus intérêts au taux légal et indemnité additionnelle prévue par l'article 1619 C.c.Q.;

ATTENDU QUE toutes les parties ont convenu de régler ce dossier hors cour en signant une Quittance mutuelle, complète et finale et Transaction qui sera signée par toutes les parties;

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer appuyé par le Conseiller Jack Edery et UNANIMEMENT RÉSOLU:

- QUE la Ville paie à La Garantie Compagnie d'Assurance de l'Amérique du Nord un montant de 43 000 \$ à titre de paiement complet et final en capital, intérêts et frais;
- QUE la Greffière de la Ville est autorisée à signer la Quittance mutuelle, complète et finale et Transaction, ainsi que tout autre document relié au règlement du présent dossier;

QUE le certificat du trésorier N° 11-029 daté du 12 juillet 2011, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2011-816

### DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CCU DU 20 JUIN 2011

Chaque membre du Conseil en ayant reçue copie, la Greffière dépose le procès-verbal de la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme, tenue le 20 juin 2011.

Le conseil prend acte du dépôt dudit procès-verbal par la Greffière.

2011-817

### DEMANDE AUTORISANT UN AGRANDISSEMENT AU DEUXIÈME ÉTAGE À UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL DÉTACHÉ AU 7, CHEMIN COLCHESTER, LOT NO.: 2 089 852, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy appuyé par la Conseillère Bonnie Feigenbaum et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant **des plans et élévations** pour un agrandissement au deuxième étage d'un bâtiment unifamilial détaché au 7, Chemin Colchester et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 20 juin 2011 soit **approuvé conditionnellement**, conformément aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et respectant partiellement les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775 et à la recommandation du CCU considérant les conditions suivantes:
  - De s'assurer que le plan de toit concorde avec les élévations;
  - D'utiliser le matériel de revêtement de type "Maibec" pour la portion de l'ajout du deuxième étage.

Adoptée

2011-818

### DEMANDE AUTORISANT DES MODIFICATIONS DE FACADES À UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL DÉTACHÉ AU 6, CHEMIN MINDEN, LOT NO.: 2 089 892, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

Il est proposé par le Conseiller Abe Gonshor, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant **des plans et élévations** pour des modifications à une façade à un bâtiment

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

unifamilial détaché au 6, Chemin Minden et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 20 juin 2011 soit **refusé**, conformément aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et ne respectant pas les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2011-819

### **DEMANDE AUTORISANT DES MODIFICATIONS DE FACADES À UN LIEU DE CULTE DÉTACHÉ AU 6215, CHEMIN COTE SAINT-LUC, LOT NO.: 2 090 009, ZONE CW-4 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)**

Il est proposé par le Conseiller Leon Elfassy, appuyé par le Conseiller Abe Gonshor et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le plan d'implantation et d'intégration architecturale montrant **des plans et élévations** pour des modifications de façades à un lieu de culte détaché au 6215, Chemin Cote Saint Luc et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 20 juin 2011 soit **approuvé**, conformément aux dispositions du Règlement de zonage numéro 727 et les normes relatives au Règlement de Plan d'implantation et d'intégration architectural numéro 775 et à la recommandation du CCU.

Adoptée

2011-820

### **APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE JUIN 2011**

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois de juin 2011 a été soumise au Conseil.

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Leon Elfassy et UNANIMEMENT RÉSOLU:

- QUE la liste des déboursés pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2011 au 30 juin 2011, au montant de \$5,837,268.69, est par la présente approuvée (\$702,828.68 pour les chèques et \$5,134,440.01 pour les paiements en ligne).

Adoptée

2011-821

### **RÉALISATION COMPLÈTE DE L'OBJET SELON LES COÛTS INDICQUÉS DANS LE RÈGLEMENT ET APPROPRIATION D'UNE SOURCE DE FINANCEMENT VERSÉE COMPTANT NON PRÉVUE AU RÈGLEMENT ORIGINAL**

**ATTENDU QUE** la Ville de Hampstead a entièrement réalisé l'objet du règlement n° 769 selon les coûts prévus initialement soit 157,785\$;

**ATTENDU QU'UNE** partie du montant de l'emprunt, soit la somme de 0\$ a été financée de façon permanente;

**ATTENDU QUE** pour payer une partie du coût des travaux, la Ville de Hampstead désire approprier à même le fonds général un montant de 157,785\$;

**ATTENDU QU'IL** existe un solde de 157,785\$ non contracté de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

**ATTENDU QU'IL** y a lieu de modifier le règlement d'emprunt n° 769 pour préciser le financement de la dépense;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Jack Edery et UNANIMEMENT RÉSOLU;

**QUE** le montant de l'emprunt du règlement n° 769 soit réduit de 157,785\$ à 0\$;

**QUE** la Ville de Hampstead appropriée à fonds général une somme de 157,785\$ pour payer une partie de la dépense prévue au règlement n° 769;

**QU'UNE** copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adoptée

2011-822

### **ADOPTION DE LA POLITIQUE DE CAPITALISATION ET D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS DE LA VILLE DE HAMPSTEAD**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil municipal ont adopté en mars 2008, par résolution no. 2008-058, une politique définissant les procédures relatives à la capitalisation et à l'amortissement des immobilisations de la Ville qui sont nécessaires afin d'assurer une saine gestion;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil municipal désirent amender l'Annexe 1 de ladite politique et ont reçu, avant la présente séance, une copie de l'amendement à la « Politique de capitalisation et d'amortissement des immobilisations »; et

Il est proposé par le Conseiller Jack Edery, appuyé par le Conseiller Michael Goldwax et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- **QUE** la « Politique de capitalisation et d'amortissement des immobilisations », datée du 4 mars 2008 soit amendée comme suit, est et soit approuvée et entre en vigueur immédiatement :

#### **ANNEXE 1**

<b>Catégorie d'Immobilisation</b>	<b>Méthode d'amortissement</b>	<b>Durée de vie utile maximale (ans)</b>
(...)		
<b>BÂTIMENTS:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Édifices administratifs</li><li>○ Ateliers, garages et entrepôts</li><li>○ Autres</li><li>○ Amélioration majeure</li><li>○ Amélioration mineure</li></ul>	linéaire linéaire linéaire linéaire linéaire	40 40 30 20 10
(...)		

Adoptée

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2011-823

### **APPROBATION DE LA LISTE DES EMPLOYÉS AUXILIAIRES POUR LE DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste des noms des employés auxiliaires de juin 2011 préparée par la directrice des Services communautaires;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE le conseil municipal approuve l'embauche des employés auxiliaires avec les taux horaires tels que spécifiés dans la liste de juillet 2011 pour le département des Services communautaires.

Adoptée

2011-824

### **ENTENTE RELATIVE AU PARTAGE DES COÛTS DE CERTAINS SERVICES LIÉS À LA MISE EN PLACE DE CORRECTIFS EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ SALARIALE POUR LES EMPLOYÉS COLS BLANCS**

---

CONSIDÉRANT que les enjeux relatifs à la mise en place de correctifs en matière d'équité salariale pour les employés cols blancs sont sensiblement les mêmes pour les municipalités de Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Hampstead, Kirkland, Montréal-Est, Mont-Royal, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue et Westmount;

CONSIDÉRANT les fortes probabilités que l'ensemble des municipalités susmentionnées soient appelées à défendre certaines positions à cet égard devant les tribunaux;

CONSIDÉRANT qu'à cette fin, les municipalités susmentionnées souhaitent partager les frais éventuels de représentation et mandater l'une d'entre elles pour agir comme gestionnaire d'une caisse commune de défense;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu pour chaque municipalité partie à l'entente d'adopter une résolution en ce sens;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'AUTORISER la conclusion d'une entente liant les Villes de Beaconsfield, Côte Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Hampstead, Kirkland, Montréal-Est, Mont-Royal, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue et Westmount, dans le partage de frais éventuels de représentation pour la mise en place de correctifs en matière d'équité salariale pour les employés cols blancs, et établissant la quote-part de chaque municipalité partie à l'entente;
- D'AUTORISER le versement de la quote-part de la municipalité dans une caisse commune de défense;
- DE MANDATER la Ville de Kirkland pour agir comme gestionnaire de ladite caisse commune;
- D'AUTORISER le directeur général ou le directeur des ressources humaines à signer ladite entente pour et au nom de la Ville ainsi que tout autre document requis pour donner suite à la présente.

Adoptée

## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2011-825

### **AMENDEMENT À LA RÉOLUTION #2011-801 - SUSPENSION DE L'EMPLOYÉ # 1012**

---

**ATTENDU QUE** le syndicat représentant l'employé # 1012 et le directeur des ressources humaines ont entamé des discussions et sont arrivés à une entente de principe permettant de régler le litige eu égard à la suspension disciplinaire imposée par le Conseil à l'employé # 1012;

Il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- **QUE** la résolution #2011-801 soit amendée en rayant les mots « trois (3) mois » et en remplaçant les mots « 21 août » par « 4 juillet »;
- **QUE** le directeur des ressources humaines soit autorisé à négocier et à signer un document reprenant les conditions de l'entente de principe convenue avec le Syndicat.

Adoptée

2011-826

### **ABOLITION D'UN POSTE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET APPROBATION DE L'EMBAUCHE D'EMPLOYÉS AUXILIAIRES POUR LE SERVICE DES FINANCES ET LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

---

**ATTENDU QU'**un poste temporaire d' « AGENT DE BUREAU » d'une durée maximale de douze (12) mois a été créé et affiché au service des Travaux publics;

**ATTENDU QU'**un poste de remplacement temporaire de « PRÉPOSÉ AU SECRÉTARIAT » d'une durée maximale de douze (12) mois a été affiché au service des Finances; et

**ATTENDU QUE** le titulaire permanent du poste d' « AGENT DE BUREAU ET AGENT DE DISTRIBUTION - ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS » prend sa retraite le 31 août 2011;

Il est proposé par le Conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le Conseiller Jack Edery et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- **QUE** le Conseil municipal approuve l'embauche de Madame Giovanna Cantoral Bartolo à titre d' « AGENTE DE BUREAU » avec le statut d'employée auxiliaire, à compter du 19 mai 2011, pour une période n'excédant pas douze (12) mois;
- **QUE** le Conseil municipal approuve l'embauche de Madame Renée Chrétien à titre de « PRÉPOSÉE AU SECRÉTARIAT » remplaçante, avec le statut d'employée auxiliaire, à compter du 27 juin 2011, pour une période n'excédant pas douze (12) mois;
- **QUE** les employés mentionnés ci-dessus sont embauchés sujet aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 301 et la Ville de Hampstead, et
- **QUE** le poste d' « AGENT DE BUREAU – AGENT DE DISTRIBUTION – ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS » soit, et par la présente, est aboli à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Adoptée



## Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

### 2<sup>IÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

*À 21h20, le Conseiller Abe Gonshor s'absente temporairement de l'assemblée et revient y assister à 21h22.*

*À 21h21, la Conseillère Bonnie Feigenbaum s'absente temporairement de l'assemblée et revient y assister à 21h23.*

2011-827

### LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le Conseiller Michael Goldwax, appuyé par le Conseiller Harvey Shaffer et résolu à l'unanimité de clore la séance.

Adoptée

(s) William Steinberg  
Dr William Steinberg, Maire

(s) Nathalie Lauzière  
M<sup>e</sup> Nathalie Lauzière, Greffière